



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2006/13  
17 août 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE**  
Vingt-cinquième session  
Nairobi, 6-14 novembre 2006

**Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire**  
**Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention**  
**Progrès réalisés dans l'application de la décision 1/CP.10**

**Rapport sur la réunion d'experts consacrée aux mesures de riposte**

**Note du secrétariat**

*Résumé*

Le présent document rend compte brièvement de la réunion d'experts de présession qui a été organisée à Montréal (Canada), les 23 et 24 novembre 2005, sur les mesures de riposte, conformément au paragraphe 16 a) de la décision 1/CP.10.

Les participants ont échangé des informations sur un certain nombre de questions, entre autres sur les outils et les méthodes permettant de constituer une résistance aux incidences éventuelles des mesures de riposte, en évaluant notamment le rôle de la gestion des risques financiers, et sur la construction de modèles des incidences socioéconomiques dans le contexte de l'application des mesures de riposte.

Ce document contient également une liste des questions recensées par les participants comme pouvant être examinées plus avant, notamment l'établissement d'un éventuel programme de travail visant à améliorer et renforcer les activités de modélisation de manière à prendre en compte les incidences sur les secteurs des combustibles fossiles et à fournir un soutien plus important aux groupes de modélisation dans les pays en développement.

**TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. MANDAT .....	1	3
II. ORGANISATION DES TRAVAUX .....	2 – 5	3
III. RÉSUMÉ DES TRAVAUX .....	6 – 38	3
A. Outils et méthodes de modélisation dans le contexte de l'application des mesures de riposte.....	6 – 27	3
B. Outils et méthodes de gestion des risques financiers dans le contexte de l'application des mesures de riposte.....	28 – 38	7
IV. QUESTIONS À EXAMINER PLUS AVANT.....	39	9

## I. Mandat

1. La Conférence des Parties, par sa décision 1/CP.10, a prié le secrétariat d'organiser une réunion d'experts de présession à l'occasion de la vingt-troisième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre pour examiner les résultats des ateliers organisés en 2002 et 2003 comme suite aux paragraphes 33 et 35 de la décision 5/CP.7 et échanger des informations sur les outils et méthodes permettant de constituer une résistance aux incidences éventuelles des mesures de riposte, en évaluant notamment le rôle des stratégies de gestion des risques financiers et en construisant des modèles des incidences socioéconomiques.

## II. Organisation des travaux

2. La réunion d'experts s'est tenue les 23 et 24 novembre 2005 à Montréal (Canada), sous la présidence de M. Thomas Becker, Président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre. Y ont assisté 34 experts de la modélisation et de la gestion des risques financiers représentant des Parties, des organisations internationales, des organismes de recherche et le secteur privé<sup>1</sup>.

3. Les principaux thèmes abordés ont été les suivants:

- a) La modélisation dans le contexte de l'impact de l'application des mesures de riposte;
- b) Les outils et méthodes de modélisation permettant de constituer une résistance aux incidences éventuelles des mesures de riposte;
- c) La gestion des risques financiers dans le contexte de l'impact de l'application des mesures de riposte;
- d) Les outils et méthodes de gestion des risques financiers permettant de constituer une résistance aux incidences éventuelles des mesures de riposte.

4. Les discussions ont également porté sur les difficultés soulevées par la comparaison des résultats de la modélisation; l'amélioration et l'extension des modèles existants pour mieux évaluer les incidences socioéconomiques; les facteurs à prendre en compte au moment du choix des différents instruments de gestion des risques; et le rôle de la diversification économique.

5. La réunion a comporté trois séances de travail: une séance consacrée à la modélisation, une autre consacrée à la gestion des risques financiers et une séance finale au cours de laquelle a eu lieu une table ronde. Parmi les participants à la table ronde figuraient des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, du Bangladesh, du Canada, de la Commission européenne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

## III. Résumé des travaux

### A. Outils et méthodes de modélisation dans le contexte de l'application des mesures de riposte

6. L'un des résultats de l'atelier tenu en 2002 comme suite au paragraphe 33 de la décision 5/CP.7 a été que les experts ont considéré que la comparaison des stratégies adoptées pour faire face aux

---

<sup>1</sup> L'ordre du jour, la liste des participants et les présentations des experts peuvent être consultés sur le site Web de la FCCC à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/meetings/items/3593.php>.

changements climatiques constituait une bonne application des données de modélisation. Pour tirer parti de cette possibilité, les participants à la réunion de Montréal ont d'abord passé en revue les produits de plusieurs modèles qui mettaient en évidence les effets néfastes éventuels de l'application des mesures de riposte.

7. Une présentation générale a exposé les difficultés soulevées par la comparaison des divers résultats d'une modélisation partant de différentes hypothèses quant aux scénarios de référence des futurs modes de développement, de la substitution des combustibles fossiles, du cadre d'action international, de la relocalisation éventuelle des activités grosses consommatrices d'énergie, des risques de constitution de cartels de producteurs de pétrole et de la réduction des gaz à effet de serre (GES) autres que le dioxyde de carbone.

8. Relevant que le futur prix du pétrole était l'une des hypothèses des modèles, certains participants ont mis en doute la fiabilité des résultats compte tenu des fluctuations récentes des prix du pétrole. Les participants ont également noté la difficulté de sélectionner un prix optimal du pétrole lors de la modélisation de la future demande d'énergie et de la comparaison des résultats de modèles qui utilisent des prix du pétrole différents dans leurs hypothèses.

9. Étant donné que certains des modèles avaient été conçus avant 2000 et supposaient à la fois la participation des États-Unis d'Amérique au Protocole de Kyoto et une très large utilisation du mécanisme pour un développement propre (MDP) par les Parties, des participants ont souligné que les résultats de ces modèles devaient être utilisés avec prudence. Étant donné que peu de projets concernant le MDP ont été mis en œuvre jusqu'à présent, ce type de projet contribue faiblement aujourd'hui à la réduction des effets néfastes de l'application des mesures de riposte.

10. Les participants ont rappelé les conclusions du troisième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), lequel a suggéré que les mesures d'atténuation des GES dans les Parties visées à l'annexe I de la Convention (Parties visées à l'annexe I) pouvaient avoir des effets néfastes sur les Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I). Pour appuyer ces conclusions, un intervenant a fait observer que si les Parties visées à l'annexe I seront en mesure de s'adapter aux hausses des prix du pétrole, les Parties non visées à l'annexe I pourraient ne pas être en mesure de s'adapter facilement ou immédiatement aux changements provoqués par l'application des mesures de riposte. Bien que certains participants aient fait valoir que des prix du pétrole potentiellement élevés à l'avenir compenseraient les pertes projetées résultant des mesures de riposte, un expert a fait remarquer que des prix élevés du pétrole pourraient en fait entraîner une réduction de la demande de pétrole qui se traduirait par une perte de recettes pour les pays en développement exportateurs de pétrole.

11. Quelques experts ont mis l'accent sur les effets néfastes potentiels sur les recettes et les termes de l'échange, en particulier pour les pays en développement Parties exportateurs de pétrole, mais d'autres ont estimé qu'une possible augmentation de la demande de combustibles fossiles pourrait limiter l'impact des mesures de riposte. Ils ont cité des exemples de modèles qui font apparaître un ralentissement du taux de croissance des recettes au lieu d'une réduction en termes absolus et, dans certains cas, des hausses des recettes à l'avenir. La conclusion avancée par l'Agence internationale de l'énergie, selon laquelle la demande de pétrole augmentera à l'avenir et que, d'ici à 2030, peu de pays auront encore des ressources pétrolières, a aussi été mentionnée.

12. Les participants à la réunion ont été informés par le représentant de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qu'au cours des discussions menées par cette organisation en octobre 2005 à Vienne sur la sécurité des approvisionnements énergétiques, les participants n'avaient pas débattu des incidences éventuelles du Protocole de Kyoto sur l'industrie pétrolière. À l'époque, ils avaient estimé

qu'il était plus prudent de se concentrer sur d'autres facteurs majeurs qui constituent des défis immédiats pour le marché pétrolier, comme l'augmentation de la demande et les actions des cartels.

13. Quelques experts ont aussi fait observer que les pertes de recettes des pays producteurs de combustibles fossiles résultant de l'application des mesures de riposte seront moindres si les mécanismes de flexibilité prévus par le Protocole de Tokyo, à savoir l'échange de droits d'émission, le MDP et l'application conjointe, sont mis en place. Ils ont fait remarquer, par ailleurs, que ces effets néfastes pourraient aussi être réduits, comme il est souligné dans le troisième rapport d'évaluation, par la suppression des subventions aux combustibles fossiles, la restructuration des taxes sur l'énergie en fonction de la teneur en carbone, le développement de l'utilisation du gaz naturel et la diversification des économies des pays en développement.

14. S'agissant des perspectives d'investissement dans le développement des capacités pétrolières, les participants à la réunion ont été informés que les modèles supposaient que de nouveaux investissements seraient réalisés et que la capacité de production augmenterait, mais que les options technologiques associées à une augmentation de la production n'avaient pas été modélisées.

15. S'agissant de l'impact de l'échange de droits d'émission entre entreprises pour réduire au minimum les effets néfastes des mesures de riposte, il a été reconnu que les modèles actuels sont de niveau générique et qu'ils ne s'appliquent pas à l'échange au niveau des entreprises. Les participants ont également noté qu'il est difficile d'estimer l'impact éventuel des mesures de réduction des émissions sur les marchés pétroliers car les modèles aident seulement à élaborer des politiques qui, dans le cadre d'un ensemble donné de scénarios, réduiront au minimum les incidences néfastes des mesures de riposte.

16. Les experts ont débattu des différents avantages des modèles et de leur champ d'application. Ils ont constaté que les modèles d'équilibre général calculables peuvent saisir des relations économiques complexes et être modifiés en y incluant des facteurs tels que les transports. Les modèles d'équilibre général peuvent aussi indiquer les flux de capitaux et fournir des informations sur les projets pour une période allant jusqu'à cent ans en tenant compte des technologies énergétiques appropriées et des autres secteurs économiques. Les modèles de programmation peuvent analyser un éventail de technologies, tandis que les modèles macroéconomiques sont plus précis pour les prévisions à moyen terme (trois à cinq ans). Le choix d'un modèle dépend de la situation de chaque pays et des principaux paramètres que les experts souhaitent analyser.

17. Au cours du débat qui a suivi sur-le-champ d'application des modèles, un participant a indiqué qu'il y a de nombreux aspects de l'atténuation des changements climatiques, par exemple l'agriculture avec travail superficiel du sol, qui ne sont pas pris en compte par les modèles d'équilibre général en dépit du perfectionnement de ces derniers. L'avis des experts restera nécessaire en l'occurrence pour formuler des hypothèses en vue de l'établissement de séries de données et de l'exploitation des modèles et pour interpréter les résultats des modèles.

18. Les participants ont également admis que la modélisation économique peut être moins précise que la modélisation climatique en raison de la très grande complexité des processus économiques et de l'incertitude considérable associée à de nombreuses variables économiques clefs. Les scénarios de modélisation du climat dans l'hypothèse de politiques inchangées sont souvent entachés de moins d'incertitude que les scénarios économiques dans l'hypothèse de politiques inchangées. La modélisation du climat a également l'avantage d'être étudiée depuis plusieurs décennies, alors que la modélisation concernant les mesures de riposte est une activité relativement nouvelle.

19. Bien que des travaux aient été réalisés pour modéliser l'impact éventuel des mesures de riposte sur les pays en développement, les participants ont noté que ces activités portaient essentiellement sur le

pétrole; de ce fait, on ne s'est guère intéressé au charbon et aux autres hydrocarbures. Les degrés de vulnérabilité et d'exposition à l'impact des mesures de riposte n'ont pas été correctement analysés.

20. Les participants se sont donc accordés à reconnaître qu'il fallait aller plus loin dans la modélisation en raison des insuffisances que présentent les modèles existants du fait de lacunes dans les séries de données et de différences dans les hypothèses et le champ d'application, la segmentation des impacts des politiques, les hydrocarbures pris en compte, les secteurs autres que le secteur de l'énergie examinés et les pays touchés pris en compte. Ils ont tous reconnu que la construction de modèles prend beaucoup de temps et que leur conception, leur perfectionnement et leur calibrage exigent des ressources humaines. Les experts ont admis que la modélisation ne devait pas viser uniquement les problèmes à court terme et que les nouveaux modèles devaient prendre en considération des problèmes à long terme auxquels une très grande incertitude est associée. À cet égard, les études devraient appuyer l'élaboration de politiques à long terme, en tenant compte de questions telles que les conséquences de la réduction sensible des niveaux d'émission actuels ou les projections de l'augmentation de la consommation de combustibles fossiles dans les pays en développement.

21. Compte tenu des conditions à réunir pour concevoir des modèles adaptés, il a été suggéré de demander le soutien du GIEC. On a aussi suggéré de solliciter l'aide de groupes de modélisation renommés, à condition de leur fournir des orientations claires sur les critères de la modélisation. Les participants ont indiqué que plusieurs universités, y compris des universités dans des pays en développement, pourraient participer à des travaux de ce genre.

22. De l'avis général des participants, les travaux publiés sur les mesures de riposte sont limités et insuffisants et des ressources financières doivent être fournies pour financer la production d'un plus grand nombre d'études fournissant ce genre d'informations, afin que les Parties puissent les utiliser lors de l'évaluation et de la mise en œuvre d'autres actions pour remplir leurs obligations en matière de changements climatiques.

23. Quelques participants ont exprimé l'opinion qu'il faut concevoir un modèle commun accompagné d'une série préétablie d'hypothèses, comme ceux utilisés par l'ONU, la Banque mondiale et d'autres grandes organisations, sur la base duquel les décisions pourront être prises. D'autres experts ont estimé que l'existence de modèles variés mettrait en lumière la capacité des différents modèles à rendre compte de l'importance relative et des conséquences des diverses hypothèses et permettrait de lever en partie les incertitudes actuelles. Ils ont souligné la nécessité d'élargir les hypothèses au-delà du secteur pétrolier. Il faudrait donner aux spécialistes de la modélisation la possibilité de déterminer et de choisir d'un commun accord les hypothèses, notamment en ce qui concerne la productivité du travail, les prix du pétrole et le coût du piégeage et de la fixation du carbone. Les participants ont reconnu unanimement l'importance de s'assurer que les hypothèses utilisées dans un modèle, quelles qu'elles soient, sont comprises par toutes les parties prenantes. Les experts ont aussi admis qu'il serait utile de mettre au point des méthodes permettant de comparer les produits des modèles et de comprendre le degré de sensibilité des résultats en fonction des hypothèses utilisées.

24. Les participants ont confirmé que les politiques mises en œuvre pour faire face aux changements climatiques, comme la relocalisation des processus de production, peuvent avoir des conséquences imprévues sur différents pays qui sont difficiles à quantifier. La portée des discussions sur la modélisation devrait donc être élargie pour tenter de comprendre les retombées.

25. Lorsque les travaux à mener sur les questions générales ont été précisés, il a été suggéré d'appuyer trois types de modélisation – sur les aspects économiques, la vulnérabilité et l'adaptation et le développement social – en vue de promouvoir l'élaboration d'orientations pour les actions à court et à long terme.

26. Il a été proposé d'inclure dans le programme de travail les activités ci-après pour améliorer la modélisation dans le contexte des mesures de riposte:

- a) L'élaboration d'outils et de méthodes communs pour les pays visés à l'annexe I afin d'évaluer les politiques et les mesures et de promouvoir des politiques doublement bénéfiques qui conduisent à une réduction effective des émissions tout en réduisant au minimum les répercussions sur les pays Parties en développement vulnérables;
- b) L'amélioration des données, en particulier en ce qui concerne les séries de données normalisées et validées pour les Parties non visées à l'annexe I;
- c) La modélisation de l'élasticité du secteur des transports vis-à-vis des prix du pétrole et des évolutions technologiques;
- d) Le renforcement des capacités de modélisation dans les pays Parties en développement;
- e) Le recours à l'approche du GIEC sur les scénarios d'émissions et son application à la modélisation de l'impact des mesures de riposte.

27. Les participants ont reconnu que les pays Parties les moins avancés (PMA) sont exposés à de nombreuses conséquences négatives de l'application des mesures de riposte, bien que l'ampleur de ces effets varie selon les pays. La situation difficile de ces pays n'a pas été prise en compte lors des précédents exercices de modélisation. Les cadres de renforcement des capacités adoptés par la Conférence des Parties contiennent de nombreux éléments susceptibles d'aider les pays en développement à participer aux activités de modélisation. Les participants ont fait remarquer que le Fonds pour l'environnement mondial devrait fournir des ressources pour financer leur participation. Plusieurs participants appartenant à des Parties visées à l'annexe II de la Convention ont indiqué que leur pays était disposé à coopérer avec des experts de pays en développement dans les activités de modélisation.

#### **B. Outils et méthodes de gestion des risques financiers dans le contexte de l'application des mesures de riposte**

28. Le débat sur la gestion des risques financiers a débuté par une présentation d'ensemble des résultats de l'atelier de 2003 consacré à l'assurance dans le contexte des mesures de riposte<sup>2</sup>. Parallèlement à d'autres questions, cette présentation passait en revue les mécanismes de stabilisation des prix des produits conçus dans le passé, qui étaient destinés, soit à réguler les stocks, soit à encadrer les exportations de produits de base comme le cacao et le café. Elle a souligné leurs faiblesses, notamment la possibilité que les stocks soient épuisés avant que les prix ne baissent ou que le volume des stocks augmente au point d'excéder les capacités de stockage disponibles, ainsi que les difficultés pour déterminer un niveau de prix d'équilibre approprié. La présentation suggérait de recourir à plusieurs autres instruments de gestion des risques financiers, notamment la couverture au moyen d'instruments dérivés, les fonds pour faire face aux chocs économiques et l'assurance couvrant les variations des prix des produits pour réduire la vulnérabilité face à leur instabilité.

29. Les participants ont noté que les autres stratégies de gestion des risques financiers dans le contexte des mesures de riposte ne sont pas bien comprises, ni bien développées. Quelques participants ont reconnu que les possibilités d'application des instruments actuellement fournis par le secteur de l'assurance pour faire face aux conséquences des mesures de riposte sont limitées car ceux-ci sont

---

<sup>2</sup> La présentation sur l'atelier de 2003 peut être consultée sur le site Web de la FCCC à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/resource/docs/2003/sbi/11.pdf>.

incapables de calculer la probabilité de la survenue d'une perte de recettes et l'ampleur et la distribution de ses retombées. Il faut donc élaborer d'autres formes non traditionnelles.

30. Certaines présentations ont insisté sur les aspects à prendre en compte lors du choix d'un instrument de couverture, à savoir la nature du risque, l'ampleur du risque perçu et les coûts correspondants. Parallèlement aux instruments de protection, l'accent a été mis sur la diversification économique qui est une mesure importante pour la poursuite du développement durable et il a été généralement reconnu qu'une bonne approche consisterait à gérer les risques financiers associés à l'impact des mesures de riposte. Certains participants ont cependant fait remarquer que la diversification économique est un processus à long terme (30 à 50 ans) qui exige des ressources conséquentes. Elle a donc été considérée comme bénéfique aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement.

31. Le succès de la diversification économique étant subordonné à la situation nationale, il a été noté qu'un pays doit être capable d'évaluer et de sélectionner les solutions les plus appropriées, sinon les risques pourraient être plus importants. Les gouvernements et le secteur privé devraient donc collaborer pour trouver les bons points d'accès pour la diversification économique. Les participants ont néanmoins fait remarquer que les pays pauvres auront du mal à diversifier leur économie sans aide extérieure.

32. Les participants ont reconnu qu'il y a une grande disparité dans le degré de vulnérabilité des pays Parties en développement et même entre les pays de l'OPEP. Il conviendrait donc d'accorder une attention particulière aux PMA Parties et aux petits États insulaires en développement.

33. Les participants ont également reconnu que le transfert de technologies était l'un des moyens permettant de stimuler le développement des technologies dans le contexte des mesures de riposte et ils ont proposé d'encourager la recherche régionale dans ce domaine. Rappelant le succès rencontré par les partenariats dans le prolongement du Sommet mondial sur le développement durable pour attirer les investissements privés, les participants ont souligné la nécessité pour les gouvernements et le secteur privé d'unir leurs forces pour faire du transfert et du développement des technologies une réalité.

34. Les mesures technologiques proposées sont, entre autres, le développement de technologies de piégeage et de fixation du carbone peu coûteuses, la promotion des énergies renouvelables, le développement de technologies de production d'énergie qui ne font pas augmenter les GES et l'adoption de mesures visant à accroître l'efficacité énergétique. Les experts ont reconnu que certaines de ces mesures peuvent être mises en œuvre au niveau national, tandis que d'autres peuvent l'être en coopération avec la communauté internationale. La réunion a été informée de l'initiative Union européenne-Chine concernant le piégeage et le stockage du carbone et de l'initiative UE-Inde portant sur le développement propre et les changements climatiques, qui a une importante composante technologique.

35. Après les présentations et la table ronde, les participants ont souligné la nécessité d'engager le dialogue entre les pays en développement Parties susceptibles d'être affectés par les mesures de riposte et les Parties visées par l'annexe I sur les actions qu'il convient d'entreprendre.

36. Plusieurs participants ont souligné que le développement et l'utilisation des mesures et outils ci-après aideraient les pays en développement à faire aux impacts néfastes éventuels des mesures de riposte:

- a) Couverture des risques liés aux prix des produits;
- b) Fonds pour faire face aux chocs économiques;
- c) Assurance couvrant les variations des prix des produits;



- d) Autres modes de transfert des risques;
- e) Fonds spéculatifs;
- f) Autres modes de financement des risques;
- g) Mécanismes structurés de financement des risques;
- h) Utilisation effective de l'assurance captive mise en place;
- i) Couverture des risques liés au crédit et risques politiques;
- j) Produits d'assurance hybrides;
- k) Fonds obligataires pour faire face aux catastrophes.

37. Les Parties ont suggéré qu'il faudrait envisager d'inclure les aspects suivants de la gestion des risques financiers dans le programme de travail, outre ceux suggérés en ce qui concerne la modélisation:

- a) Conception d'outils et de méthodes pour aider les pays en développement à accroître leur résistance aux incidences des mesures de riposte, notamment la diversification économique;
- b) Analyse et partage de l'information sur les degrés de vulnérabilité et les capacités des pays;
- c) Évaluation des instruments financiers appropriés (au niveau national et en coopération avec la communauté internationale);
- d) Soutien aux experts de pays en développement pour qu'ils participent aux activités de gestion des risques.

38. L'une des présentations qui a conclu la réunion a suggéré que, pour être en mesure d'appréhender les besoins et les préoccupations des pays susceptibles d'être affectés par l'application des mesures de riposte, il fallait solliciter des contributions d'experts du secteur industriel, évaluer et analyser des options différentes, identifier la meilleure option pour chaque pays en développement Partie en fonction des domaines dans lesquels il est vulnérable et déterminer le rôle que les organisations internationales peuvent jouer.

#### **IV. Questions à examiner plus avant**

39. Au terme des travaux et des discussions auxquels ils se sont livrés pendant la réunion, les participants ont décidé que d'une manière générale les initiatives ci-après méritaient d'être examinées plus avant:

- a) Promouvoir un dialogue actif entre les modélisateurs pour qu'ils échangent des informations sur les séries de données et encourager les discussions sur la cohérence des hypothèses et des cadres de référence pour les modèles qui évaluent l'impact de l'application des mesures de riposte parallèlement aux politiques d'atténuation;
- b) Inclure des facteurs sociaux dans les modèles qui évaluent l'impact potentiel de l'application des mesures de riposte;

- c) Étendre les activités de modélisation de manière à couvrir les incidences sur des secteurs autres que le secteur pétrolier, notamment ceux dépendant d'autres hydrocarbures et d'industries telles que le tourisme;
- d) Examiner un éventuel programme de travail où pourraient figurer des questions telles que les suivantes:
  - i) Amélioration de la modélisation et renforcement des outils et des méthodes;
  - ii) Mise au point de stratégies de gestion des risques et financières à court terme;
  - iii) Élaboration d'instruments pour des interventions à long terme, par exemple la diversification économique;
- e) Évaluer les différents degrés de vulnérabilité en fonction de l'exposition aux impacts des mesures de riposte ainsi que les capacités des différents pays à faire face à ces impacts;
- f) Reprendre les démarches suivies pour les scénarios d'émission du GIEC aux fins de l'étude de l'impact des mesures de riposte, notamment des aspects sociaux;
- g) Renforcer la participation des experts de pays en développement au processus de modélisation, notamment en associant des universités choisies dans des pays en développement aux études sur l'impact de l'application des mesures de riposte avec le soutien de pays qui disposent des logiciels, des modèles et des fonds pour le faire, ainsi que par le biais de la participation des experts de pays en développement aux initiatives lancées dans des universités situées dans des pays développés;
- h) Mettre en place une initiative de renforcement des capacités pour former des groupes de modélisation dans des pays en développement;
- i) Mettre en œuvre un ensemble de moyens pouvant être adoptés pour gérer les risques financiers résultant de l'impact des mesures de riposte, notamment instruments de couverture, fonds de stabilisation, mécanismes d'épargne et diversification économique.

-----